

Me Jean-Yves BENOIST - SELARL HAUTEMAIN AVOCATS

Avocat postulant - Avocat au barreau du Mans

1, boulevard Georges Méliès, 72000 LE MANS

Ligne directe 02 43 87 03 00 - Mail : benoist@hautemaine-avocats.fr

Maître Sarah SAHNOUN - SELARL SAHNOUN & Avocats Associés

Avocat plaidant - Avocat au Barreau de GRASSE

18 boulevard Carnot, 06400 CANNES - Ligne ventes : 04.93.30.30.70

Mail : contact@avocat-sahnoun.com - Site internet : www.avocat-sahnoun.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

Sur la commune de LE MANS (72000), 19, route Rebecca



**UNE MAISON
À USAGE D'HABITATION**

de 2 pièces, d'environ 35,50 m²

Sur une parcelle cadastrée BM 29 élevée d'un étage, et grenier.

OCCUPATION : le bien est actuellement inoccupé.

ADJUDICATION MARDI 6 OCTOBRE 2026 à 10h30

au palais de justice du Mans, 1, avenue Pierre Mendès-France, 72014 Le Mans

CRÉANCIER POURSUIVANT :

**Compagnie Européenne de Garanties
et Cautions, en abrégé «CEGC» au
capital de 262 391 274 euros, entreprise
régie par le Code des assurances,**

**inscrite au Registre du commerce et
des sociétés de Paris (75) sous le
numéro 382 506 079 dont le siège
social est 59, avenue Pierre Mendès-
France, 75013 Paris, agissant**

poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour avocat **Me Jean-Yves Benoist**, avocat au barreau du Mans.

DÉSIGNATION : sur la commune de Le Mans (72000), 19, route Rebecca, en centreville, une propriété bâtie cadastrée section BM 29, consistant en une maison à usage d'habitation d'environ 35 m² sans terrasse, ni jardin, composée au rez-dechaussée d'une entrée, séjour, salon, cuisine et WC et à l'étage une chambre, une salle d'eau et un grenier.

Il est précisé que l'immeuble est dans un état général très dégradé. En raison de l'encombrement très important des lieux par de nombreux déchets et effets personnels non évacués, la description détaillée des locaux figurant au procès-verbal de constat du commissaire de justice n'a pu être établie que de manière partielle.

Les amateurs sont invités à prendre

connaissance du procès-verbal descriptif dressé par le commissaire de justice, lequel est annexé au cahier des conditions de vente.

DIAGNOSTICS : dans le cahier des conditions de la vente.

Mise à prix : 6.000 €

CONSIGNATION : 3.000 euros.

Chèque de banque à l'ordre de la Carpa.

CLAUSES ET CONDITIONS insérées au cahier des conditions de la vente n°26/00009 déposé le 5 février 2026 qui peut être consulté au greffe du TJ du Mans, service du Jex (immobilier), ou au cabinet de l'avocat poursuivant, Me Jean-Yves Benoist, sur rendez-vous.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Mans.

VISITES :

le mercredi 23 septembre 2026 à 11 h 00
par la SCP Soliti, commissaires de justice au Mans (72),
11, rue Edgar Brandt, bât C, tél. 02 43 24 71 19,
mail. contact@huissierlemans.fr